

Conservatoire à Rayonnement Départemental Arthur Honegger

## Guide pédagogique **AVANT CYCLES**

Année 2026/2027



# Les avant-cycles (danse, musique, théâtre)

Le Conservatoire accueille les enfants à partir de 3 ans (petite section de maternelle).

La demande d'inscription au Conservatoire se fait en fonction de l'âge de votre enfant qui doit avoir l'âge minimum requis au plus tard au 31 décembre de l'année en cours. Par exemple, pour accéder au cours d'éveil danse, votre enfant doit avoir 5 ans au plus tard le 31 décembre 2026.

## Ateliers adulte-enfant // à partir de 3 ans

Le Conservatoire propose différents ateliers pour des binômes adulte-enfant. Ces ateliers sont proposés pour les enfants inscrits à l'école maternelle. Les ateliers peuvent être ponctuels ou engager l'enfant et l'adulte dans un temps plus long.

Les inscriptions pour ces ateliers seront possibles à partir de septembre.

## Eveil // enfants de 5 ans

Nous proposons aux enfants de 5 ans des cours d'éveil danse/musique. Ces cours sont assurés par un binôme de professeurs issus des deux spécialités. L'année est construite sur un équilibre entre des moments d'exploration ludique guidés et des temps de structuration collectifs.

- Lundi de 17h à 17h45
- Mardi de 17h30 à 18h15
- Mercredi de 16h30 à 17h15
- Jeudi de 17h à 17h45
- Samedi de 10h15 à 11h

## Initiation // enfants de 6 ans

Les cours d'initiation sont accessibles aux enfants de 6 ans et sont assurés par un binôme de professeur.es issus de deux spécialités (danse et musique). De même que dans les cours d'éveil, les enfants alterneront entre des temps d'expérimentation guidés et des temps de structuration des savoirs :

- Mardi de 18h15 à 19h15
- Mercredi de 9h à 10h
- Samedi de 9h15 à 10h15

## Parcours de découverte instrumentale // enfants à partir de 6 ans

Le parcours de découverte instrumentale est proposé aux enfants de 6 à 8 ans. Ce parcours a pour objectif de faire découvrir à l'enfant une grande diversité d'instruments de musique et de lui permettre ainsi d'affiner ses goûts et ses préférences pour des timbres, des factures instrumentales ou des techniques de jeu.

Le parcours de découverte instrumentale est organisé de la façon suivante :

- 30 minutes hebdomadaire de découverte d'un instrument de musique par groupe de 3 enfants
- 45 minutes hebdomadaire de chorale en grand collectif

Les enfants découvrent et pratiquent le même instrument pendant 3 semaines, puis changent d'instrument. Sur une année scolaire, les enfants peuvent ainsi découvrir entre 10 et 12 instruments différents.

Trois créneaux horaires sont proposés en 2026/2027 :

- Mardi de 17h à 18h15
- Mercredi de 10h30 à 11h45
- Samedi de 10h45 à 12h

Sous réserve de places restantes à l'issue des inscriptions, des inscriptions ponctuelles sont possibles à tout moment de l'année pour permettre aux enfants ne souhaitant/ne pouvant pas s'engager sur un temps long de découvrir jusqu'à 3 instruments dans l'année.

Ces séances ponctuelles sont gratuites.

#### **Jardin des claviers // enfants de 6 à 8 ans**

Ce dispositif propose aux enfants de 6 à 8 ans de découvrir 3 instruments à claviers pendant l'année scolaire : piano, orgue et clavecin. Ce cours collectif a lieu le mercredi de 15h à 15h30 ou de 15h30 à 16h.

#### **Initiation cordes frottées // enfants de 6 à 8 ans**

Ce dispositif propose à un groupe d'enfants une première sensibilisation et pratique des instruments de la famille des cordes frottées. Un binôme de professeur leur proposera des jeux et des ateliers autour de la pratique instrumentale et les aider à affiner leurs goûts. Le cours est proposé le mercredi de 11h à 11h45

#### **Découverte danse // enfants de 7 ans**

Les enfants de 7 ans sont accueilli.es au sein des cours de Découverte danse. Le cours est hebdomadaire et dure 1 heure. Il est assuré par un unique professeur et a pour objectifs de développer les goûts de l'enfant en matière de mouvement dansé. Les cours sont proposés aux horaires suivants :

- Lundi de 17h à 18h
- Lundi de 18h à 19h
- Mercredi de 11h30 à 12h30
- Jeudi de 17h à 18h

#### **Découverte théâtre CE1-CE2 // enfants de 7 et 8 ans**

Les enfants de CE1 et CE2 peuvent s'inscrire en découverte théâtre. Ce cours collectif leur propose une première sensibilisation du jeu théâtral.

- Mercredi de 9h à 10h30

#### **Découverte théâtre CM1-CM2 // enfants de 9 et 10 ans**

Ce cours collectif, réservé aux élèves de CM1 et CM2, leur propose une pratique du théâtre autour de jeux et textes adaptés à leur âge.

- Mercredi de 10h30 à 12h

## Accompagnement des élèves et éthique

Le conservatoire est un lieu d'apprentissage où tout le monde a sa place : tous les élèves sont les bienvenus. Les pédagogies proposées par notre équipe pédagogique sont inclusives, exigeantes et respectueuses des corps et des esprits. Les enseignants ainsi que l'équipe administrative sont à l'écoute des difficultés qui pourraient être rencontrées pendant le parcours des élèves au Conservatoire. Aucun acte de discrimination ou de violence n'est toléré et la direction se réserve le droit de recourir à des sanctions ou à des exclusions le cas échéant.

## Éléments de tarification

La Ville du Havre établit les tarifs des activités du Conservatoire. Ceux-ci devant être votés en Conseil municipal, nous vous informons que la nouvelle grille tarifaire sera disponible au courant de l'été. Pour information, le règlement tarifaire en vigueur pour l'année scolaire 2025/2026 est consultable sur le site du Conservatoire.

La facture pour l'année 2026/2027 sera envoyée à l'automne 2026.

---

## Conservatoire à Rayonnement Départemental Arthur Honegger

conservatoire@lehavre.fr  
02 35 11 33 80  
www.conservatoire-lehavre.fr

Site principal  
70 cours de la République  
76600 LE HAVRE

Site annexe  
44 rue Jules Lecesne  
76600 LE HAVRE

Bienvenue au Conservatoire Arthur Honegger !

Pour accompagner et suivre les parcours des élèves, une équipe complète est à votre entière disposition :

### Equipe de direction

Directrice : Cécile DELETRE

Directrice-adjointe, responsable pédagogique : Pauline LEROY

Responsable action culturelle : Xavier SIMONIN

Responsable accueil et qualité : Cathy GRIMOPONT

Responsable administratif : Magali BRUNEAU

Responsable technique : Florent BONNESOEUR

### Agents administratifs :

Chargées de scolarité : Marilyne BEAUDOIN, Amandine BRAULT, Corinne CAUDEBEC, Marie ENOS

Documentaliste : Marie-Agnès PANTIN

Secrétaire action culturelle : Patricia BRONNEC

Agents d'accueil : Nathalie BROUDIC, Estelle FORTIER, Pascale PIQUOT, Virginie SOULA

Régisseurs : Benjamin CROCQ, Serge LE MIEUX, Paulo LOPES, Christophe PLANCHON

Agents de nettoyage : Muriel ARGENTIN, Agnès PICOT